

Compte-rendu du conseil municipal de Saint-Martin-en-Vercors

Séance du 27 août 2020

Présents : Andrée Séquier, Lionel Dusserre, Jean-Christophe Dye, Jean Vignon, Philippe Desfeux, Sandrine Bellier-Benistand, Anaïs Idelon, Jean-Marie Guillet, Patricia Mottin, Lucie Valentin

Damien Luçon et Céline Soubeyrand ont présenté au conseil municipal l'association Les Souffleurs. Cette association constituée en 2016 a pour but la création d'évènement culturel sur le plateau du Vercors. Le prochain évènement programmé sera le festival « Les Passantes » au mois de novembre 2020.

L'association a pour projet l'élaboration d'une convention avec la communauté de communes du Royans-Vercors pour devenir un relais culturel sur le Vercors afin de réaliser des spectacles ou aider les communes ou d'autres associations dans les événements culturels.

Délibérations du conseil

→ Madame le Maire propose au conseil municipal de voter de nouveaux tarifs pour les photocopies. En effet aucun tarif n'avait été voté pour une photocopie en format A3 noir et blanc. Après avoir étudié ce dossier les élus fixent et décident que la nouvelle tarification sera mise en application le 1^{er} septembre 2020.

Voté à l'unanimité.

→ Renouvellement de la convention de viabilité hivernale 2020-2021 avec le Conseil Départemental de la Drôme pour pouvoir assurer le remplacement du service communal de déneigement en cas de défaillance technique ou humaine. Un tarif des prestations est inclus.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de réaliser une convention assistance retraite CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités territoriales) 2020-2022 avec le Centre de Gestion de la Drôme afin que celui-ci assure le contrôle et la réalisation totale des processus matérialisés ou dématérialisés et actes transmis à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités territoriales (CNARCL).

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire donne lecture des demandes de remise gracieuse de loyer pour la période de fermeture liée à la pandémie de la COVID-19. En effet Mme le Maire et ses adjoints ont rencontré tous les professionnels qui ont fait cette demande. Après avoir étudié leurs dossiers, il est proposé au conseil municipal d'accorder une remise gracieuse de loyers à huit professionnels ayant un bail avec la commune pour un montant total de 4 555.25 €.

Plusieurs professionnels ayant un bail avec la commune ont exprimé le souhait de ne pas faire cette demande de remise gracieuse, en soutien à la commune et aux professionnels les plus impactés. Le conseil municipal les remercie très sincèrement pour leur geste de solidarité.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire informe le conseil qu'un habitant de Saint-Martin vend du matériel qui intéresse la commune pour les services techniques. Philippe Desfeux et les agents communaux se sont rendus sur place et ont déterminé une liste des équipements à acquérir.

Voté à l'unanimité.

Questions diverses

→ Madame le Maire informe le conseil que l'ACCA de Saint-Martin a le projet depuis quelques années d'installer des miradors en forêts communales et privées. La municipalité attend de l'ACCA le plan du projet d'implantation qui sera vu avec l'ONF.

→ Le conseil municipal valide le principe d'accès d'une parcelle constructible par l'impasse de la Chicoune en attendant le projet définitif.

→ Madame le Maire relate la rencontre avec le propriétaire d'une parcelle au hameau du Bard et son architecte afin de présenter le projet d'un permis de construire d'une maison à toit plat. Après présentation du projet aux élus, l'ensemble du conseil n'est pas favorable à une construction de ce type. Les pétitionnaires de ce projet fourniront des plans complémentaires.

→ Madame le Maire informe le conseil que l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du PLU est en cours. Le commissaire enquêteur réalisera trois permanences sur la commune afin de recevoir les habitants souhaitant émettre un avis sur ce projet. L'enquête publique se terminera le vendredi 4 septembre.

→ Madame le Maire informe le conseil que la commission bâtiments travaille actuellement sur le chiffrage du projet de changement des fenêtres des bâtiments communaux.

→ Madame le Maire informe le conseil qu'il reste toujours l'église et l'immeuble de la Poterie à mettre en conformité sur l'accessibilité handicapée.

Tour de table

Jean-Christophe Dye informe le conseil de sa participation à l'assemblée générale de VercorSoleil. Il indique que cette entreprise se porte bien par une bonne gestion toutefois elle rencontre des difficultés à trouver de grandes surfaces de toitures pour installer des panneaux photovoltaïques.

Il informe qu'avec Lucie Valentin, ils ont rencontré Jean-Eric de Rango de VercorSoleil afin de savoir si la commune possède des toitures éligibles à l'installation de panneaux photovoltaïques.

Jean-Christophe Dye informe le conseil qu'en collaboration avec Lucie Valentin ils travaillent sur le dossier de contrat d'électricité suite à la fin des tarifs réglementés au 1^{er} janvier 2021. En effet, tous deux sont en train de créer un tableau récapitulatif des installations électriques communales afin de pouvoir faire des comparatifs de prix entre plusieurs fournisseurs d'électricité. Ils établiront également un cahier des charges pour les futurs contrats.

Lucie Valentin informe le conseil qu'elle a rencontré Myriam Audeyer, agent en charge de la cantine scolaire et du service périscolaire à l'école élémentaire afin de préparer la rentrée scolaire 2020-2021.

Lucie Valentin indique que les institutrices de l'école primaire ont exprimé lors de la commission école leur souhait de créer en collaboration avec les élèves une charte du bien vivre ensemble afin que les règles au sein de l'école soient en cohérences avec les différents temps ; scolaire, cantine ou périscolaire.

Jean-Marie Guillet informe le conseil que des arbres en bordure du Chemin des Jaunes situés sur une parcelle privée menacent de tomber en cas d'intempéries. Il convient de contacter les propriétaires afin de les en informer mais également de les rencontrer pour réaliser une visite sur place.

Lionel Dusserre informe le conseil que lui-même et Andrée Séquier ont participé en tant que délégués communaux, à une réunion du SDED (Service Public des Énergies de la Drôme) lors de laquelle il a été désigné les délégués du Royans-Vercors. Les représentants nommés sont M. Pierre-Louis Fillet (Maire de Saint-Julien-en-Vercors) et M. Claude Dubreuil (élu de Bouvante).

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 24 septembre 2020 à 20h30

Secrétaire de séance : Patricia Mottin